

NATIONS UNIES  
**Assemblée générale**  
QUARANTE-CINQUIÈME SESSION  
*Documents officiels*

DEUXIÈME COMMISSION  
5e séance  
tenue le  
mardi 9 octobre 1990  
à 16 h 30  
New York

---

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 5e SEANCE

Président : PAPADATOS (Grèce)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL (suite)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,  
*dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication* au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750,  
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission

**Distr. GENERALE**  
**A/C.2/45/SR.5**  
**20 novembre 1990**  
**FRANCAIS**  
**ORIGINAL : ANGLAIS**

109.

La séance est ouverte à 16 h 45.

DEBAT GENERAL (suite)

1. M. MALONE (Canada) dit que l'amélioration spectaculaire des relations Est-Ouest et le relâchement de la tension internationale qui en est résulté se sont accompagnés, dans de nombreuses régions du globe, d'un renouveau encourageant de la démocratie et de la mise en place d'institutions et de gouvernements démocratiques. Cette ouverture politique est allée de pair avec une impulsion économique et l'on perçoit notamment mieux la nécessité de poursuivre les politiques d'ajustement. L'on voit émerger un consensus sur des politiques économiques adaptées tant pour les pays développés que les pays en développement et l'on admet que l'accroissement démographique ne doit pas entraver la croissance économique. L'on est de plus en plus sensible à la nécessité de redistribuer les ressources en faveur de programmes destinés à lutter contre la pauvreté et à préserver l'environnement. L'on comprend de mieux en mieux le rôle des femmes dans le processus de développement. Toutes ces questions sont d'ailleurs abordées dans les déclarations adoptées à la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale, à la deuxième Conférence de Nations Unies sur les pays les moins avancés et au Sommet mondial pour les enfants, ainsi que dans la nouvelle stratégie internationale du développement.

2. A la session en cours, la délégation canadienne aera ses interventions sur les préparatifs relatifs à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, les changements climatiques, la pêche aux grands filets pélagiques et d'autres questions intéressant la protection de l'environnement. Elle entend également rappeler qu'il faut poursuivre les politiques d'ajustement et prendre des mesures propres à stimuler l'investissement national et étranger. Elle soulignera aussi le rôle positif de l'esprit d'entreprise. Elle juge en outre important que l'Assemblée générale mette en oeuvre les réformes concernant les activités opérationnelles, réformes décidées l'année précédente.

3. La mise en valeur des ressources humaines, la nécessité d'asseoir le développement sur des fondements démocratiques et largement représentatifs et l'allègement de la pauvreté et de la faim demeurent aux yeux de la délégation canadienne des questions prioritaires car, comme l'a déclaré le Secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures devant l'Assemblée générale, la démocratie et le développement vont de pair. Au moment de se prononcer sur des résolutions, la Commission devra tenir pleinement compte des incidences décisives que la démocratie et la liberté ont, partout dans le monde, sur la politique et l'économie.

4. M. AMAZIANE (Maroc) note que plusieurs transformations structurelles se sont produites dans le monde, qui ont changé radicalement les données des relations internationales et dont il faut tirer les conséquences pour une meilleure coopération internationale. Dans le champ politique, le conflit Est-Ouest perd de sa pertinence, tandis que les nombreuses guerres qui se sont déroulées dans les pays en développement ont entraîné un gaspillage énorme de ressources humaines et financières qui auraient pu être utilisées pour le développement. Le pluralisme politique et le mouvement démocratique sont devenus de plus en plus incontournables, aussi bien à l'Est qu'au Sud.

(M. Amaziane, Maroc)

5. Les progrès de l'informatique ont permis de mieux organiser les modes de génération, de diffusion et d'utilisation de la connaissance scientifique et technique, mais le coût de la recherche s'est accru, posant un défi majeur aux pays en développement, pour lesquels elle constitue un facteur déterminant du développement. Dans le champ économique, l'on constate une redistribution radicale de la richesse. L'Europe occidentale, avec l'Allemagne réunifiée, s'achemine irréversiblement vers l'union économique et monétaire, tandis que l'Union soviétique et les pays d'Europe orientale abandonnent l'économie planifiée et manifestent leur volonté de s'intégrer aux courants économiques mondiaux. Si les schémas de production et de consommation basés essentiellement sur la surexploitation des ressources naturelles mettent de plus en plus en danger les écosystèmes des pays industrialisés, ce sont la croissance démographique et la pauvreté qui, dans les pays en développement, menacent l'environnement.

6. Pour la grande majorité des pays en développement, la situation s'est détériorée pendant les années 80, et cette crise est imputable autant à des facteurs internationaux qu'à de mauvaises politiques nationales. Le nombre absolu des pauvres dans le monde dépasse le cinquième de la population mondiale. La dette extérieure des pays en développement, assimilée au départ à un problème de liquidités, demeure un obstacle majeur à la reprise de la croissance et du développement. Les programmes d'ajustement structurel entrepris par ces pays ont entraîné une baisse de la part du PIB consacré à l'investissement en général et aux infrastructures sociales en particulier. L'effondrement des cours des produits de base et la montée du protectionnisme accentuent la détérioration des termes de l'échange des pays en développement et les empêchent de profiter de leurs avantages comparatifs dans des domaines tels que l'industrie textile et la production de certains articles manufacturés.

7. Avec l'apaisement des tensions idéologiques et politiques, il est devenu possible de renforcer la solidarité internationale pour résoudre les problèmes aigus qui s'abattent sur la grande majorité des peuples du monde. La dette extérieure, qui est la responsabilité partagée des débiteurs et des créanciers, appelle une solution qui combinerait l'annulation pure et simple de la dette de certains et d'amples réductions pour d'autres, aussi bien que l'octroi de ressources nouvelles pour permettre de relancer l'investissement et rétablir la solvabilité. Les pays développés doivent faire preuve de flexibilité dans l'élaboration de solutions novatrices et envisager notamment la création d'un mécanisme de restructuration et de réduction de la dette au sein des institutions financières internationales. Les objectifs qui seraient assignés à ce mécanisme devraient être précis, eu égard à l'importance des annulations et réductions auxquelles il faudrait procéder, et être accompagnés d'un calendrier d'exécution acceptable à la fois pour les débiteurs et les créanciers. La délégation marocaine tient à cet égard à rendre hommage au Secrétaire général pour ses efforts inlassables dans ce domaine.

8. Tous les pays devraient atteindre les objectifs convenus en matière d'aide publique au développement en consacrant une partie des "dividendes de la paix" aux activités de développement. Des pays donateurs devraient considérer l'accroissement de l'aide publique au développement comme une obligation internationale qui ne peut

(M. Amaziane, Maroc)

être subordonnée à des considérations budgétaires internes. Les institutions financières internationales devraient être dotées de ressources financières suffisantes pour leur permettre d'appuyer efficacement la stratégie internationale de réduction de la dette et répondre favorablement aux besoins de financement des pays en développement. Il convient aussi d'empêcher toute nouvelle dégradation du système commercial international et arrêter le glissement vers le bilatéralisme et le protectionnisme, ce qui ne pourrait se réaliser que par le strict respect des règles et principes du GATT. Les négociations d'Uruguay devraient tenir compte des besoins de développement des pays en développement et de la nécessité pour eux de construire leurs propres capacités dans des domaines d'importance stratégique.

9. En tant que principale source de la pollution dans le monde, les pays développés devraient prendre d'urgence les mesures qui s'imposent pour enrayer la dégradation de l'environnement et aider les pays en développement à y faire face par l'octroi de ressources financières nouvelles et additionnelles et le transfert de techniques écologiquement rationnelles.

10. En vertu de l'interdépendance des facteurs endogènes et exogènes et de la perméabilité des économies nationales aux facteurs externes, les pays développés se doivent de reconnaître que leurs politiques économiques influent sur le destin économique des autres pays et accepter que des représentants des pays en développement participent aux mécanismes de coordination des politiques macro-économiques des pays industrialisés, afin qu'ils puissent y faire valoir leurs préoccupations légitimes.

11. La crise du Golfe est venue remettre en question l'espoir qu'a fait naître le relâchement de la tension internationale. Cette crise, en ce qu'elle fait peser une menace sur la paix et la sécurité internationales, a engendré un climat d'incertitude dont se ressent l'économie mondiale. La communauté internationale doit prendre d'urgence des mesures pour venir en aide aux pays en développement importateurs de pétrole et la solidarité internationale qui s'est manifestée en faveur de la défense du droit international doit être étendue au domaine économique.

12. Si l'on veut véritablement faire de l'ONU un rempart contre le chaos dans les relations politiques et économiques internationales, il faut la doter d'une assise financière et administrative à la mesure des tâches qui lui sont assignées. Pour ce faire, il est vital que les Etats Membres s'acquittent de leurs obligations financières en temps voulu et intégralement et que, au sein du système des Nations Unies, les organismes de coopération pour le développement soient à même d'offrir des conditions d'emploi compétitives aux experts et consultants afin de drainer les compétences les plus en vue. Enfin, il faut revitaliser le Conseil économique et social par la tenue de réunions de haut niveau sur les questions les plus importantes et par une spécialisation accrue.

13. M. PIRIZ BALLON (Uruguay) se réjouit de la tournure des relations politiques internationales mais note avec regret que les espoirs ainsi suscités ne s'étendent pas aux domaines économique et social. L'on ne peut que déplorer l'aggravation du déséquilibre économique et financier entre les pays développés et le reste du

(M. Piriz Ballon, Uruguay)

monde, les problèmes insurmontables que suscitent la dette extérieure, la montée du protectionnisme, les effets négatifs du progrès technique et le transfert net de ressources financières des pays en développement vers les pays développés, phénomènes qui menacent gravement la coexistence internationale.

14. La conjoncture politique et économique actuelle semble indiquer que l'on s'achemine non pas vers un système d'échanges internationaux plus ouvert mais bien vers un système qui favorise les pays les plus puissants et nuit à l'action des mécanismes multilatéraux. Au cours des années 80, l'Amérique latine a avancé à grands pas vers la démocratie et nombreux sont les pays qui oeuvrent à l'intégration économique de la région. L'on s'attache également à orienter la production latino-américaine de façon à mieux l'intégrer à l'économie mondiale. Toutefois, ces efforts ne peuvent aboutir que si la conjoncture économique internationale est favorable. C'est pourquoi la communauté internationale doit se fixer comme priorité la formulation de normes précises en matière d'échanges internationaux, normes qui faciliteraient une meilleure participation des pays en développement à l'économie mondiale sans entraver les efforts qu'ils font en vue de parvenir à la croissance économique. Le protectionnisme est l'un des principaux facteurs de distorsion et ses effets sont désastreux pour beaucoup de pays. A cela viennent s'ajouter les attermoissements auxquels on assiste dans le cadre des négociations d'Uruguay concernant bon nombre de questions fondamentales.

15. L'impossibilité de parvenir, dans le cadre de ces négociations, à un accord global concernant le secteur agricole signifierait l'échec des objectifs de la Déclaration de Punta del Este. Les énormes subventions que certains pays développés accordent à leur agriculture pour compenser son manque de compétitivité menacent le développement de pays tel que l'Uruguay. L'endettement extérieur fait, lui aussi, partie des problèmes qu'il faut s'employer à résoudre si l'on veut pouvoir s'attaquer au sous-développement. Il est évident que la recherche d'une solution incombe aussi bien aux créanciers qu'aux pays endettés. Il est clair aussi qu'il faut réduire à la fois l'encours et le service de la dette en tenant compte de la capacité de remboursement de chaque pays. La crise de la dette déborde du domaine économique pour s'étendre aux domaines politique et social, menaçant ainsi la stabilité et la sécurité des pays.

16. Il faut prendre conscience du fait que le transfert de ressources financières des pays en développement vers les pays développés ne cesse de s'accroître. Les pays en développement ne pourront relancer leur économie que si les milieux financiers internationaux et les banques créancières comprennent qu'ils ne peuvent continuer à assumer ces transferts et prennent les mesures qui s'imposent.

17. Pour ce qui est des perspectives qu'ouvre le progrès scientifique et technique, l'on ne peut concevoir qu'une initiative internationale dans le domaine de l'économie, pour limitée qu'elle soit, puisse aboutir si elle prive les pays en développement des réalisations et applications fondamentales de la science et de la technique.

(M. Piriz Ballon, Uruguay)

18. Il faut aborder les problèmes d'environnement en ayant pleinement conscience de leur gravité et comprendre que la protection de l'environnement est inséparable du développement. La restauration de l'équilibre écologique et la mise en place de technologies non polluantes incombent aux pays pollueurs et doivent être à la mesure de leur responsabilité.

19. Le conflit dans la région du golfe Persique touche toute la communauté internationale. Il convient de noter que les pays importateurs de pétrole tel que l'Uruguay connaissent un brutal renversement de situation qui leur est fortement défavorable sur le plan économique.

20. Enfin, il faut savoir que les problèmes économiques ont d'importantes ramifications sur le plan social. La croissance ne doit pas être considérée comme une fin en soi mais plutôt comme le moyen, pour l'être humain, de s'enrichir spirituellement et physiquement. La santé, l'emploi, le logement, l'éducation, l'insuffisance des revenus et la distribution inéquitable des ressources posent de graves problèmes dans la majeure partie des pays en développement. La croissance passe par la mise en valeur simultanée des ressources humaines. Très souvent, la situation engendrée par le déclin de l'économie a conduit à appliquer des politiques qu'il est convenu d'appeler d'ajustement; or, celles-ci, malgré les intentions des gouvernements concernés, ont de fait aggravé les conditions de vie des groupes économiquement les plus vulnérables. La situation est particulièrement grave en ce qui concerne les enfants, comme en témoigne le fait que jamais depuis la création de l'Organisation, l'on n'avait vu réunis autant de chefs de gouvernement que pour le Sommet mondial pour les enfants.

21. Le fort déséquilibre qui caractérise aujourd'hui l'économie mondiale fait que l'on accorde une attention prioritaire aux centres de décisions. Il faudrait que les milieux financiers internationaux se penchent non seulement sur les questions d'ordre macro-économique, mais également sur les problèmes qui se posent sur le plan micro-économique, régional et sectoriel, de façon à pallier certaines des conséquences les plus graves, sur le plan social, des décisions qui sont prises; les politiques économiques internationales, en effet, sont inextricablement liées aux possibilités de promotion sociale. Or, l'économie et la politique sont, au même titre, essentielles pour la coexistence pacifique dans le monde.

22. M. MUCHANGA (Zambie) dit que la plupart des pays en développement, et particulièrement ceux qui sont les plus faibles, les plus vulnérables et les plus marginalisés, se trouvent aux prises avec des difficultés suscitées par la crise énergétique actuelle, de sorte que plane sur leur économie le spectre de la récession mondiale. La Zambie a dû augmenter le prix de l'essence de 110 %, ce qui a lourdement pesé sur son programme d'ajustement structurel.

23. Face à ces nouveaux défis et aux problèmes qui se posent depuis plus longtemps, les possibilités sont grandes pour la communauté internationale d'agir de façon novatrice et de consolider la coopération multilatérale. Les Etats Membres, en particulier les pays industrialisés, devraient tirer parti de la tournure prise par les relations internationales, des principes manifestés dans la

(M. Muchanga, Zambie)

Déclaration adoptée à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique internationale et de la généralisation du libéralisme économique dans le monde. Le développement international exige que l'on se penche davantage sur les questions d'environnement, l'humanité ne pouvant se perpétuer que dans un milieu naturel sain.

24. C'est aux pays en développement qu'il incombe, au premier chef, de développer leur économie. La notion de développement international envisagé comme une manne providentielle a vécu et les pays en développement doivent à présent mettre en place les règles et procédures qui s'imposent, sur le plan juridique, social, politique et économique, pour encourager, au niveau macro-économique, la discipline, l'épargne, l'investissement, l'emploi, la distribution équitable des revenus et la productivité. L'on prend toujours davantage conscience que les droits de l'homme et la démocratie sont importants si l'on veut assurer rapidement le développement socio-économique d'un pays; il faut donc les favoriser et les protéger partout.

25. Les possibilités sont considérables pour les pays en développement de renforcer leur potentiel économique interne et développer le secteur de production et les échanges et, ce faisant, d'accroître les dépenses de consommation et le développement interne. Pour nombre de pays qui ne sont pas encore compétitifs sur le plan international, la coopération et l'intégration économiques avec d'autres pays en développement permettent de prendre pied sur les grands marchés mondiaux. Le système global de préférences commerciales entre pays en développement, les arrangements de paiements bilatéraux entre pays en développement et les accords d'échanges préférentiels régionaux constituent autant de progrès qui doivent être consolidés pour que l'on parvienne à l'objectif ultime : le développement économique durable. Au-delà des efforts nationaux et régionaux, les pays en développement, du fait des pressions auxquelles ils sont soumis en vue de se développer rapidement, sont obligés de pénétrer les marchés mondiaux pour avoir accès à la technologie et bénéficier de meilleures possibilités commerciales.

26. A la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est récemment tenue à Nairobi, la délégation allemande a introduit la notion de partage mondial, des responsabilités, qui suppose la mise en place et l'application de politiques structurelles à moyen et à long terme dans diverses branches du commerce et de l'industrie, envisagées à l'échelle internationale. La Zambie a accueilli avec satisfaction cette initiative hardie et espère que d'autres pays industrialisés feront preuve de la même volonté politique que le Gouvernement allemand. Si les programmes d'ajustement structurel des pays en développement ne s'accompagnent pas d'un ajustement de l'économie internationale, ils ne seront guère plus que des programmes d'austérité appliqués unilatéralement et leurs conséquences seront néfastes pour les structures politiques et sociales de ces pays.

27. En 1987, les pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe ont conclu un accord de coopération avec les pays nordiques, en vertu duquel ont été créés des dispositifs financiers et institutionnels destinés à

(M. Muchanqa, Zambie)

dynamiser l'activité commerciale et stimuler les échanges dans la région, à intensifier les échanges entre les pays nordiques et l'Afrique australe et à accroître les investissements. Cet accord est un exemple intéressant de ce qui peut résulter d'un dialogue constructif entre le Nord et le Sud.

28. La communauté internationale doit donner la preuve de sa détermination à régler la crise de la dette dont sont victimes depuis de longues années les pays en développement. Dans l'intérêt de la justice, du développement économique et social, de la paix et de la stabilité, il faut empêcher que la crise se prolonge au cours de la décennie à venir.

29. A la guerre et aux conflits qui ont marqué l'Afrique australe se substitue peu à peu la perspective d'un nouvel ordre constitutionnel en Afrique du Sud en vertu duquel la participation politique ne serait plus le privilège exclusif d'une seule race. L'élimination de l'apartheid amènera la stabilité, la sécurité et la paix dans la région et créera un climat plus favorable au développement. Il importe toutefois de ne pas oublier qu'en dépit de l'évolution positive de la situation politique et militaire l'"engagement destructif" du régime d'apartheid ne sera pas sans avoir des répercussions sur les efforts déployés par les pays de la région pour le relèvement de l'Afrique australe.

30. M. COLE (Nigéria) dit que sa délégation se réjouit de voir les pays d'Europe orientale et d'Europe centrale s'intégrer à l'économie de marché. Le Nigéria accueille avec satisfaction les assurances qu'ont données les pays industrialisés selon lesquelles ils procéderaient au partage équitable de l'aide entre les pays du tiers monde et ceux d'Europe centrale.

31. De nombreux pays, particulièrement ceux du Sud aux prises avec la crise économique, doivent faire face aux problèmes persistants de l'endettement extérieur, du sous-développement économique, de la dégradation de l'environnement et des barrières commerciales. La crise de la dette, qui pèse lourdement sur l'économie des pays à revenu intermédiaire et des pays les moins avancés fortement endettés, ne saurait continuer d'être sous-estimée. Pour trouver une solution aux problèmes qui affligent l'économie fragile des pays du Sud du fait de leur endettement, le Nigéria propose que l'on se fixe d'urgence une date limite en vue de réduire considérablement dans un premier temps, la dette extérieure sous toutes ses formes et, par la suite, de l'éliminer. Il faudrait de plus accroître l'investissement étranger direct dans les pays fortement endettés - ce qui permettrait de stimuler le développement économique et la croissance - et relever les cours des produits de base, actuellement très faibles, de façon à relancer la production et augmenter les recettes en devises. Les créanciers devraient faire preuve de plus de souplesse et envisager l'annulation de la dette ou sa conversion en dons. Cette crise concerne la planète entière; c'est pourquoi il faudrait d'urgence convoquer une conférence internationale dans le but d'y trouver une solution.

(M. Cole, Nigéria)

32. La dégradation de l'environnement imputable aux incidences négatives du progrès scientifique et technique menace les écosystèmes nourriciers et constitue un danger pour la santé et le bien-être de l'humanité. Des problèmes tels que la déforestation, la désertification, la protection de la couche d'ozone et l'utilisation plus rationnelle des sols et des ressources en eau et en énergie appellent une action à l'échelle mondiale. Du fait qu'ils n'ont que peu accès au progrès technique, les pays en développement sont mal équipés pour faire face aux problèmes complexes que pose la dégradation de l'environnement. Il incombe donc tout spécialement aux pays développés de promouvoir des politiques de l'environnement qui soient judicieuses et contribuent au développement durable.

33. La coopération internationale en faveur du développement et de la protection de l'environnement doit être une des priorités des années 90. La coopération pour le développement doit être fondée sur le respect des objectifs et priorités déterminés par chaque pays. Il ne faut pas demander à ces derniers d'accepter une aide au développement à des conditions qui nuiraient à la réalisation de leurs objectifs de développement.

34. Tous les pays doivent adopter des normes efficaces en matière d'élimination des déchets toxiques sur leur propre territoire. Il faut également respecter des normes rigoureuses quant aux mouvements transfrontières des déchets toxiques. Il ne faut en aucun cas permettre que des déchets toxiques et dangereux soient transportés vers des pays qui ne disposent pas des moyens techniques nécessaires pour les éliminer sans risque.

35. La délégation nigériane espère que les négociations d'Uruguay s'achèveront sur un succès. Un accord permettrait d'ouvrir la voie à de nouveaux courants d'échanges. Toutefois, tant que les cours des produits de base seront déprimés, les perspectives de relance de la croissance et du développement continueront d'être sombres. Le Nigéria lance un appel à la communauté internationale afin qu'elle fasse preuve de la volonté politique indispensable pour résoudre les problèmes économiques mondiaux.

36. Le Nigéria s'associe pleinement à la Déclaration adoptée à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Il faut consolider la coopération Sud-Sud pour ce qui est de l'échange de technologie, d'experts et d'idées et la mise en valeur des ressources humaines. Dans la mesure de ses modestes moyens, le Nigéria aide déjà certains pays en développement en leur fournissant de la main-d'oeuvre qualifiée.

37. Le programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique est d'une importance cruciale. La délégation nigériane souhaite que soit présenté un rapport intérimaire sur l'application de ce programme, qui doit s'achever en décembre 1990. Le rapport devrait donner des informations quant aux niveaux de vie, à la mise en valeur des ressources humaines, à l'accroissement des apports au titre de l'aide publique au développement et à l'augmentation des investissements étrangers directs.

(M. Cole, Nigéria)

38. La délégation nigériane est convaincue qu'il faut créer des liens de type nouveau dans le cadre de la coopération économique internationale, particulièrement entre le Nord et le Sud. Elle considère que la déclaration adoptée à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique internationale constitue un jalon important sur la voie de la justice économique et demande la mise en oeuvre immédiate du programme qu'elle comporte.

39. M. MAYCOCK (La Barbade) dit que la Commission doit continuer d'évaluer l'impact sur l'économie mondiale des mutations que connaissent les pays d'Europe centrale et orientale. L'on n'en a étudié à ce jour que les conséquences à court terme; les effets à long terme sont moins évidents. La communauté internationale doit s'attacher à honorer ses engagements envers les pays en développement tout en répondant aux besoins nouveaux qui surgissent en Europe. Des liens doivent être forgés entre les nouvelles démocraties et les pays en développement. La liberté économique telle que l'ont recouvrée les pays d'Europe centrale et orientale doit se généraliser dans le reste du monde et non pas être ramenée à une coopération étroite entre les pays du Nord; les possibilités d'échanges et d'investissement avec les pays en développement doivent continuer d'être recherchées.

40. L'instauration, prévue pour 1993, du marché unique européen pourrait bouleverser les relations économiques internationales. L'on ne perçoit pas clairement toutes les incidences de ce processus, mais il n'en demeure pas moins que pour tirer le meilleur parti des possibilités qui s'offrent à eux, les pays en développement doivent devenir plus compétitifs et améliorer leur productivité. Or, cela suppose un accroissement considérable de l'investissement dans le secteur de la production.

41. Le manque de financement est l'un des principaux facteurs qui font que les pays en développement ne peuvent tirer pleinement parti de leur potentiel. La relance économique et le développement de l'Europe occidentale et du Japon après la guerre montrent clairement le rôle crucial que joue le financement extérieur. Il est clair que toute solution du problème de la dette est vouée à l'échec si elle ne prévoit pas de mesures susceptibles d'encourager de nouveaux apports financiers en faveur des pays en développement.

42. Les événements qui se déroulent au Moyen-Orient risquent d'entraîner une pénurie de pétrole. Déjà, du fait de la hausse des cours, il a fallu réévaluer les perspectives de développement. L'on risque en outre d'assister à une relance de la course effrénée aux armements, avec l'invention et la diffusion d'armes de plus en plus meurtrières, alors que la fin de la guerre froide semblait l'avoir enrayerée. L'on s'accorde à penser qu'il est peu probable désormais que les budgets militaires soient amputés en faveur d'activités de développement.

43. Les événements du Moyen-Orient montrent l'importance qu'il y a à planifier le cours de l'économie mondiale. Les effets de la crise sur les cours des produits énergiques se seraient sans doute bien moins fait sentir si l'on s'était systématiquement attaché à mettre en valeur des sources d'énergie nouvelles, non polluantes et renouvelables. Malheureusement, l'euphorie qui a suivi la chute des cours du pétrole, particulièrement dans la deuxième moitié des années 80, s'est accompagnée d'une perte d'intérêt envers de telles politiques.

(M. Maycock, La Barbade)

44. L'ONU devrait adopter un programme d'action pour le développement des ressources humaines, programme qui porterait notamment sur les principaux moyens de financement et définirait des mesures novatrices susceptibles de mettre l'enseignement et la formation à la portée des peuples des pays en développement. Ces nouvelles méthodes devraient tenir compte des tous derniers progrès en matière de télécommunications, particulièrement pour ce qui est de l'utilisation de satellites. La Barbade est convaincue que les efforts déployés pour parvenir à un développement soutenu qui préserve l'environnement ne seront fructueux que si tous les peuples du monde y prennent une part active. Les négociations menées au sein du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement ont fait apparaître l'importance et la complexité des problèmes à résoudre et montré qu'il fallait procéder à des adaptations radicales. Dans l'optique du processus démocratique, il est difficile d'imaginer comment cela pourrait se faire sans la participation active de vastes couches de la population. Les organisations non gouvernementales pourraient, à cet égard, grandement contribuer à soutenir l'action des pouvoirs publics. La question du changement climatique ne peut être réglée que si tous les pays font preuve à ce sujet de détermination. Les négociations sur cette question doivent être ouvertes à tous les Etats.

45. Les menaces qui pèsent sur l'environnement et le développement durable prennent des formes très diverses; il faut donc y faire face résolument. L'on ne peut que se féliciter de l'initiative prise par un certain nombre de pays pour donner suite à la résolution 44/225 de l'Assemblée générale sur la pêche aux grands filets pélagiques. La Barbade s'inquiète cependant de la présence, signalée dans les Caraïbes, de navires munis de ce type de filet. Si l'on n'interdit pas totalement ce type de pêche, aucune région ne sera à l'abri de ses effets destructeurs et ses conséquences pour les petits pays tributaires des ressources halieutiques seront particulièrement désastreuses.

46. M. SEZAKI (Japon) affirme qu'étant donné l'assombrissement du climat économique mondial dû à l'invasion brutale du Koweït par l'Iraq, il importe plus que jamais de renforcer la coopération internationale pour promouvoir le développement et que le Comité a un rôle vital à jouer à cet égard.

47. La promotion du développement dans les pays en développement est le plus grand défi des années 90. C'est aux pays eux-mêmes qu'incombe en premier lieu la responsabilité d'assurer leur propre croissance, et les programmes nationaux doivent donc avoir pour objectif un développement durable axé sur l'élimination de la pauvreté et la mise en valeur des ressources humaines, mais ils n'en ont pas moins besoin de l'appui financier et technique des pays développés et des organisations internationales appropriées. Le soutien accordé aux pays d'Europe orientale et centrale pour leur faciliter la transition vers l'économie de marché ne devrait pas entamer la priorité à donner à la coopération avec les pays en développement en vue d'assurer leur expansion.

(M. Sezaki, Japon)

48. A cette fin, il importe particulièrement de consolider un système d'échanges commerciaux multilatéraux ouverts, et la tâche la plus urgente de ce point de vue est de mener à bien les négociations commerciales multilatérales d'Uruguay afin d'arrêter la vague de protectionnisme et de restructurer l'ordre commercial international en prévision du siècle prochain.

49. Le Japon, qui est déjà le plus grand donateur mondial d'aide publique au développement, a l'intention d'augmenter systématiquement cette aide, conformément à son quatrième objectif à moyen terme qui prévoit d'y consacrer au moins 50 milliards de dollars des Etats-Unis au cours de la période 1988-1992.

50. Le système des Nations Unies joue un rôle important en évaluant l'efficacité de l'aide accordée et en encourageant le dialogue sur la politique d'assistance entre pays donateurs et bénéficiaires. Il faut espérer que la Commission pourra mettre au point un cadre concret pour le renforcement de ce type d'activités.

51. La situation des pays les moins avancés de l'Afrique au sud du Sahara et d'ailleurs doit retenir particulièrement l'attention. Beaucoup d'entre eux ont été atteints par la chute des prix des produits de base, l'affaiblissement des taux de croissance, les déficits commerciaux et la croissance de la dette. Une rapide expansion démographique, des pénuries alimentaires, le manque de ressources humaines appropriées et des infrastructures insuffisantes ont fait obstacle à leur croissance économique. Il est urgent qu'ils adoptent des politiques capables d'assurer la santé et la stabilité de leurs économies mais il leur faut en même temps un appui de la communauté internationale sous forme de mesures commerciales, d'un allègement de la dette et d'une aide publique au développement. La Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés a attiré l'attention du monde sur leur situation désespérée. S'étant fixé pour but de consacrer 0,15 % de son produit national brut à l'aide aux pays les moins avancés, le Japon a l'intention de continuer à élargir l'aide qu'il leur apporte.

52. L'endettement reste l'un des principaux problèmes des pays en développement. Le soutien international restera vain si les pays en développement eux-mêmes ne s'efforcent pas de reconstruire leurs économies grâce à des ajustements structurels. Il est toutefois encourageant que des progrès substantiels aient été faits dans la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie adoptée vis-à-vis de la dette. Le financement des projets de développement requiert de l'argent frais; le Japon poursuit donc activement son programme de recyclage des capitaux, qui prévoit le recyclage de plus de 65 milliards de dollars des Etats-Unis en cinq ans d'ici 1992.

53. Les initiatives prises pour donner suite à la résolution 165 (1978) du Conseil du commerce et du développement et la mise en oeuvre du plan de Toronto ont aidé à alléger le fardeau de la dette des pays les plus pauvres de l'Afrique au sud du Sahara et d'ailleurs. Outre les mesures qu'il prend pour soulager les pays endettés, le Japon accorde des subventions non liées à des projets, d'un montant de 600 millions de dollars pour la période de trois ans commençant en 1990. Une autre mesure importante adoptée par la communauté internationale est la décision du Club

(M. Sezaki, Japon)

de Paris de restructurer les modalités de service de la dette des pays à revenu moyen de la tranche inférieure et c'est avec satisfaction que l'on constate que plusieurs pays africains et latino-américains ont déjà bénéficié d'un traitement spécial dans le cadre de ce nouveau système.

54. L'environnement mondial est l'un des grands problèmes internationaux des années 90 et de la période qui suivra. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement prévue pour 1992 doit examiner les problèmes de l'environnement en général mais certains sujets d'intérêt plus précis se dessinent déjà : conventions sur l'évolution climatique et la biodiversité, un document sur la préservation des forêts (pour laquelle le Japon a proposé une charte internationale), une Charte ou Déclaration sur la protection de la Terre, l'Ordre du jour 21 comme programme d'action pour la communauté internationale, les ressources financières et les transferts de techniques.

55. En ce qui concerne la pêche aux grands filets pélagiques dérivants, le Japon estime qu'elle est acceptable à condition que l'on prenne des mesures de préservation appropriées. Le Japon a renforcé divers règlements applicables à ses ressourtissants qui pratiquent ce type de pêche. Il s'efforce également de continuer à rassembler des données et de multiplier les enquêtes appropriées, dont certaines sont effectuées actuellement par les navires de recherche japonais. En outre, le Japon a décidé de suspendre la pêche aux filets dérivants dans le Pacifique Sud à partir de la campagne 1990/1991, soit une année plus tôt que stipulé par l'Assemblée générale.

56. L'application de la résolution 44/236 lançant la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles est de la plus haute importance. Le Gouvernement japonais a parrainé la Conférence de lancement de la Décennie et espère que celle-ci permettra et encouragera d'autres activités aux niveaux national et international. Il faut aussi s'efforcer d'accélérer l'exécution des activités au sein des Nations Unies, car, bien que le secrétariat pour la Décennie, ait été créé, les choses n'ont pas suffisamment progressé jusqu'ici.

57. S'agissant des catastrophes dues aux activités humaines, l'accident de Tchernobyl a posé un défi que l'on ne peut ignorer dans un monde où les progrès scientifiques sont rapides et spectaculaires. Il faut espérer que les efforts faits au niveau international pour pallier aux conséquences de l'accident seront facilités par le rapport exhaustif sur les activités de cette nature actuellement en préparation au sein du système des Nations Unies. Le Japon, seul pays à avoir subi les effets de la bombe atomique, a l'intention de continuer à prêter son assistance à de tels efforts.

58. Le Sommet mondial pour les enfants a fourni une occasion unique aux dirigeants de plus de 70 nations de réfléchir à l'avenir et au bien-être des enfants du monde. Il faut espérer que ce sommet sera suivi de la mise en oeuvre de la Déclaration et du Plan d'action adoptés.

(M. Sezaki, Japon)

59. Depuis bien des années, on s'inquiète du fait que l'Organisation des Nations Unies ne remplit pas le rôle que lui assigne la Charte dans le domaine économique. Aujourd'hui où l'Organisation connaît un renouveau d'activité politique, la situation n'a guère changé pour ce qui est de ses activités économiques. Il faut réanimer et restructurer ce secteur.

60. M. YENEL (Turquie) déclare que le Comité connaît bien la nature des problèmes qui se posent et que son objectif devrait être non pas tellement d'identifier les problèmes que de leur trouver des solutions. Les problèmes de la croissance, de la dette, du protectionnisme, des interconnexions, de l'interdépendance, de la croissance démographique et des menaces qui pèsent sur l'environnement sont partout reconnus et il est temps de décider ce que l'on pourrait faire dans le domaine économique. Alors que disparaît le fossé - de nature politique - entre l'Est et l'Ouest, il est temps de s'attaquer au décalage - de nature économique - entre le Nord et le Sud.

61. Il importe certes de faire un nouvel effort pour comprendre les besoins des pays en développement mais il faut aussi se préoccuper des valeurs et principes fondamentaux qui inspirent les politiques des pays industrialisés. La Déclaration adoptée à la dix-huitième session extraordinaire a ouvert de nouvelles perspectives à cet égard et la Stratégie de développement international pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement reflète les mêmes préoccupations.

62. Il est temps de prendre des décisions réalistes et pragmatiques. La Commission ne doit pas sous-estimer les difficultés auxquelles elle se heurtera mais, sans se laisser décourager, savoir manifester une volonté commune de les surmonter. Même si certaines questions sont peut-être d'importance marginale pour certains pays, elles peuvent être essentielles pour d'autres. Il est temps que les pays s'écoutent mutuellement et fassent preuve de flexibilité, de compréhension et de largeur de vues afin de faire le nécessaire.

63. M. HASSAN (Pakistan) dit que la longue période de redressement et de croissance qu'ont connue les pays occidentaux après la guerre n'a pas produit de croissance et de développement comparables dans le tiers monde. Les pays en développement manquent des ressources dont ils ont grand besoin pour leur croissance économique et une augmentation de l'aide publique au développement est indispensable. Le représentant du Pakistan invite instamment les pays développés à augmenter leur aide afin d'atteindre l'objectif convenu de 0,7 % du PNB. Les institutions multilatérales devraient également accroître le transfert de ressources aux pays en développement.

64. Un autre facteur qui freine la croissance économique des pays en développement est la réduction des transferts de technologie vers ces pays. Or s'ils n'acquièrent pas les technologies appropriées, ils sont condamnés à rester des producteurs et des exportateurs de matières premières pour l'industrie occidentale. Il faut mettre au point dès que possible un code international de conduite pour le transfert de technologie.

(M. Hassan, Pakistan)

65. La dette extérieure des pays en développement ayant atteint 1 300 milliards de dollars des Etats-Unis à la fin de 1989, les intérêts et les remboursements absorbent une grande partie de leurs précieuses ressources. Le Pakistan souligne la nécessité de mesures concrètes d'allègement pour les pays en développement qui ont jusqu'à présent géré prudemment leur dette mais qui éprouvent maintenant des difficultés à en assurer le service par suite du déséquilibre de leur balance des paiements extérieurs. Le Pakistan invite également la Banque mondiale et le FMI à effectuer les ajustements sans porter atteinte à la qualité de la vie dans les pays pauvres.

66. Le libre-échange est l'un des fondements de l'économie du monde développé mais actuellement ce sont les défenseurs mêmes du libre-échange qui sont coupables de protectionnisme. Ce protectionnisme risque d'élargir l'écart entre riches et pauvres tandis que la libéralisation des échanges aiderait les pays en développement à remédier à leurs déséquilibres commerciaux en exportant davantage.

67. Pour accélérer la croissance des pays en développement, il est indispensable de mettre en valeur leurs ressources humaines et de renforcer leurs capacités techniques. La mise en valeur du potentiel humain grâce à un meilleur enseignement, à de meilleurs services de santé, à une meilleure formation, et ainsi de suite, ne peut se faire sans une coopération internationale, et les pays développés ont un rôle important à jouer à cet égard. Des programmes internationaux efficaces de coopération sont nécessaires également pour limiter la croissance démographique dans les pays en développement.

68. Les pays en développement manquent aussi des moyens techniques de préserver leur environnement. Il faut envisager les questions environnementales dans le contexte du processus général de développement : les pays en développement doivent fixer leurs propres priorités dans le domaine de la protection environnementale, et les pays développés doivent fournir aux pays en développement des ressources supplémentaires leur permettant de s'occuper de ces questions environnementales, sans que ce soit aux dépens de l'aide au développement.

69. L'adoption à la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale de la Déclaration sur la coopération économique internationale est une étape importante. Le Nord et le Sud ont finalement réussi à se mettre d'accord sur un scénario économique pour l'avenir. Les pays membres doivent remplir leurs engagements rapidement et complètement.

70. La Stratégie de développement international pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement peut servir de fondement à la relance de la croissance économique et de cadre à l'application de la Déclaration sur la coopération économique internationale. Cette stratégie doit tenir compte des priorités et des préoccupations des pays en développement et ses objectifs principaux doivent être l'élimination de la pauvreté et la mise en valeur des ressources humaines.

(M. Hassan, Pakistan)

71. Le commencement des années 90 a vu se terminer la guerre froide, et les pays en développement avaient espéré avoir ainsi l'occasion de respirer. Mais la crise du Golfe fait planer une ombre menaçante sur leurs aspirations. Les premières estimations donnent à penser que le Pakistan à lui seul subira des pertes de plusieurs milliards de dollars, et que d'autres pays en développement connaîtront des difficultés analogues. Le Pakistan espère que tous les pays du monde bénéficieront des nouvelles possibilités offertes par l'effondrement des anciennes barrières idéologiques.

La séance est levée à 18 h 35.